

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUBENAS - 0702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/12/2024 - 8701 - 2021 B 00692 - 901 377 887 - 2M FACADES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
SARL 2 M FACADES			5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES 07400 LE TEIL											
SIRET	9	0	1	3	7	7	8	8	7	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	37 656	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:			
AUDITORS CONSULTING 95 RUE PIERRE FLOURENS 34090 MONTPELLIER Tél: 04 99 74 46 76			Signé par LAHCEN HBA Le 13/12/24 ID: tx_AVXy437aykLL Signed with Universign Tél:			
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	12/10/2023	Lieu:	LE TEIL
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire:			GERANTE
			Signature			HBA LAHCEN
Examen de conformité fiscale (ECF)						

Désignation de l'entreprise SARL 2 M FACADES Néant *

Adresse de l'entreprise 07400 LE TEIL

Numéro SIRET * 9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 6

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	20 598	1 791	18 807		
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	20 598	1 791	18 807		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				21 358	
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	35 003		35 003	7 620
		Autres * (3)	072	074	7 031		7 031	3 892
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	48 085		48 085	34 937	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		Total II	096	098	90 119		90 119	67 807
		Total général (I+II)	110	112	110 718	1 791	108 927	67 807
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100				
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		16 298			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		31 861		16 398		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		49 259		17 398	
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		17 324		9 192		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	11 500		42 344	41 217	
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		59 668		50 410	
	Total général (I + II + III)	180		108 927		67 807		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		20 598		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2 M FACADES

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 2]

Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 1] Néant [] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 2]		Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 1]	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue { biens } intracommunautaires	215		214	
	Production vendue { services * }	217		218	214 082
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(21 358)
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	32
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	192 756
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	47 768
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	40 758
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	284
	Rémunérations du personnel *			250	55 771
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	8 716
	Dotations aux amortissements *			254	1 791
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } - syndicales et professionnelles	259		262	11
	Autres charges { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	155 100	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	37 656	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } - dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	147
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 648
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	31 861	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	31 861	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	5 648
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	147
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	37 656
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370	37 656

Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	10 142	444		446	10 142	10 142
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	10 000	464		466	10 000	10 000
	Autres immobilisations corporelles	470		472	457	474		476	457	457
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	20 598	494		496	20 598	20 598
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	738	534		536	738	738
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	927	554		556	927	927
	Autres immobilisations corporelles	560		562	126	564		566	126	126
TOTAL		570		572	1 791	574		576	1 791	1 791
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

		Déficits imputés	983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits reportables
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits de l'exercice
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)
			870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 112
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	13 956
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	2	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	2	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	214 082	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	214 082	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	32	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	32	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	50 466	
Variation négative des stocks				145	21 358	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	36 482	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	11	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	108 318	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	105 796
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	105 796	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	214 082	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026				
Période de référence		024	01/01/2022	160	31/12/2022	
Date de cessation		186				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 2 M FACADES

ADRESSE (voie)

5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES

CODE POSTAL

07400

VILLE

LE TEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HBA Prénom(s) LAHCENNom marital % de détention 34.00 Nb de parts ou actions 34Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal 07400 Commune LE TEIL Pays FranceTitre (2) M Nom patronymique HBA Prénom(s) OMARNom marital % de détention 33.00 Nb de parts ou actions 33Naissance : Date 010165 N° Département 99 Commune KSAR IGHARGHAR Pays MAAdresse : N° Voie 21 RUE DE 2 PIGIONNIERSCode postal 46200 Commune SOUILLAC Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE | 3 1 1 2 2 0 2 2 |

N° SIRET | 9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SARL 2 M FACADES |

ADRESSE (voie) | 5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES |

CODE POSTAL | 07400 | VILLE | LE TEIL |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | M | Nom patronymique | HBA | Prénom(s) | BRAHIM |

Nom marital % de détention | 33.00 | Nb de parts ou actions | 33 |

Naissance : Date | 200374 | N° Département | 99 | Commune | KSAR IGHARGHAR | Pays | MA |

Adresse : N° Voie | RTE DE FLAUJAC POUJOLS |Code postal | 46000 | Commune | CAHORS | Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quader

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 6	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 807		18 807	
Outillage industriel	10 142		10 142	
Matériel de transport	10 000		10 000	
Matériel bureau , informatique	457		457	
DOTATION MATERIEL	738		738	
	927		927	
DOTATION TELEPHONE	126		126	
TOTAL I	18 807		18 807	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		21 358	21 358	100.00
Travaux en cours		21 358	21 358	100.00
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	35 003	7 620	27 383	359.36
clients	35 003	7 620	27 383	359.36
AUTRES CREANCES	7 031	3 892	3 140	80.67
fournisseurs	118		118	
T.V.A. sur immobilisations 20%	720		720	
T.V.A. s autre bien et service	1 227	1 394	167	11.96
TVA DEDUCTIBLE S/ ABS 10%	1		1	
Crédit de T.V.A. à reporter	4 965	1 571	3 394	216.04
TVA COLLECTEE 10%		927	927	100.00
DISPONIBILITES	48 085	34 937	13 148	37.63
BANQUE POPULAIRE	48 085	34 937	13 148	37.63
TOTAL II	90 119	67 807	22 312	32.90
TOTAL GENERAL	108 927	67 807	41 119	60.64

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 6	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
Capital	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100		100	
Réserve légale	100		100	
AUTRES RESERVES	16 298		16 298	
Autres réserves	16 298		16 298	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	31 861	16 398	15 463	94.30
TOTAL I	49 259	17 398	31 861	183.13
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 324	9 192	8 132	88.46
fournisseurs	17 324	9 192	8 132	88.46
AUTRES DETTES	42 344	41 217	1 126	2.73
clients		25 360	25 360	100.00
Rémun. KHALED BRAHIM		917	917	100.00
Rémun. HBA LAHCEN	1 600	1 694	94	5.53
Rémun. BOUAISSI MUSTAPHA		1 006	1 006	100.00
REM TAHIRI MOHAMED		203	203	100.00
Rémun. ZBAT SALAHEDDINE	1 139	676	462	68.38
Rémun. ADJAL MAMMAR	1 594		1 594	
Rémun. BENJAMAI ANADAH	1 361		1 361	
URSSAF	1 985	1 462	523	35.73
Autres organismes sociaux	1 404	927	477	51.43
PRO BTP	743	484	258	53.34
CCP	2 010	858	1 151	134.11
	22		22	
Etat Impôts sur les bénéfice	5 648	2 930	2 718	92.76
TVA COLLECTE - 20%	4 938	440	4 498	NS
TVA COLLECTEE 10%	7 857		7 857	
Taxes sur le chiffre d'affaire	545		545	
HBA LAHCEN	11 500	4 258	7 242	170.07
TOTAL III	59 668	50 410	9 258	18.37
TOTAL GENERAL	108 927	67 807	41 119	60.64

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 6	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	214 082	49 987	164 095	328.28
Travaux Autoliquidation	46 313	35 996	10 317	28.66
Travaux 20%	41 618	2 200	39 418	NS
TRAVAUX A 10 %	126 152	11 791	114 361	969.91
PRODUCTION STOCKEE	21 358	21 358	42 717	200.00
Variation Travaux en cours	21 358	21 358	42 717	200.00
AUTRES PRODUITS	32		32	
Prodt divers gestion courante	32		32	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	192 756	71 345	121 410	170.17
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	47 768	19 260	28 509	148.02
Matières prem.20%	47 768	19 260	28 509	148.02
AUTRES CHARGES EXTERNES	40 758	13 082	27 676	211.56
Achats d'études et prestation	983		983	
PRESTATIONS DE SERVICES 20%	88		88	
FOURNIT ENTRETIEN PETIT EQUIPT	840	596	244	41.02
FOUR. & PETIT EQUIPMT SANS TVA	787	164	623	380.92
Fournitures administratives		22	22	100.00
Locations immobilières		1 276	1 276	100.00
Locations mobilières	1 578	160	1 418	884.35
LOCATION MATERIEL SANS TVA		193	193	100.00
Entretien et réparations	366	92	274	299.04
ENTRETIEN ET REPARATION S TVA	32		32	
Maintenance	849		849	
Primes d'assurances	4 429	649	3 779	581.91
Documentation technique	284		284	
Honoraires	660	1 932	1 272	65.84
Honoraires A 20%	2 020		2 020	
Publicité, publications	179		179	
Publications	6 641		6 641	
Déplacements,mission réception	5 804	662	5 142	776.21
Voyages et déplacements	6 369	878	5 491	625.11
FRAIS KILOMETRIQUES		3 254	3 254	100.00
AUTOROUTE SANS TVA	138	25	112	445.63
CARBURANT	5 842	2 818	3 024	107.31
CARBURANT SANS TVA	2 218	311	1 907	614.02
FRAIS DE DEPLACEMENT	211	39	172	437.50
RECEPTION 10%	12		12	
SERVICES BANCAIRES	428	9	419	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	284		284	
Droit enregistrement et timbre	263		263	
Autres droits	21		21	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	55 771	17 198	38 573	224.28
Rémunérations du personnel	7 056	14 377	7 321	50.92
Salaires, appointements	39 520		39 520	
Congés payés	9 195	2 821	6 374	225.91

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	6	Euros	%
CHARGES SOCIALES	8 716		2 484		6 232	250.84
Chge sécurité sociale,prévoy	1 519		469		1 050	223.80
Cotisations à l'URSSAF	4 617		1 719		2 898	168.64
AUTRE CHARGE DU PERSONNEL	2 233				2 233	
Cotisation caisses de retraite	347		297		50	16.96
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 791				1 791	
Dot. amort. Immob corporelles	1 791				1 791	
AUTRES CHARGES	11		7-		18	268.58
Chge diverse gestion courante	11		7-		18	268.58
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	155 100		52 017		103 082	198.17
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	37 656		19 328		18 328	94.83
CHARGES EXCEPTIONNELLES	147				147	
Chge except sur opérat gestion	147				147	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 648		2 930		2 718	92.76
Impôts sur les bénéfices	5 648		2 930		2 718	92.76
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	31 861		16 398		15 463	94.30

2M FACADES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 Euros
RCS AUBENAS N° 901 377 887
Siège social : 5 avenue olivier de serres 07400 LE TEIL

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze octobre à 10 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social de la société sur convocation du gérant en date du 15 octobre 2023.

L'assemblée est présidée par **Monsieur HBA Lahcen**, en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, à savoir :

Monsieur HBA Lahcen

Monsieur HBA Brahim

Monsieur HBA Omar

Total des parts présentes ou représentées : **100** parts soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

- les A.R. des lettres de convocation ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- questions diverses ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2022, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, un bénéfice de 31 861 Euros, qui sera réparti de la façon suivante :

- à la réserve légale	:	0	Euros
- aux autres réserves	:	0	Euros
- en autres répartitions	:		Euros
- en report à nouveau	:	31861	Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1000	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:		Euros
- Réserve légale	:	100	Euros
- Autre réserve	:	16 298	Euros
- Report à nouveau	:	31 861	Euros
Situation nette	:	49 259	Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance.

La Gérance

Signé par LAHCEN HBA
Le 13/12/24

Signed with
Universign

ID: tx_AVXy437aykLL